

Mot de la ministre



L'année 2010 s'avère marquante pour le monde du travail au Québec. Il y a trente ans, le gouvernement adoptait la Loi sur les normes du travail qui définit encore aujourd'hui les conditions minimales de travail de trois millions de Québécoises et de Québécois.

En 1940, le gouvernement du Québec, dirigé par le premier ministre Adélard Godbout, présentait la première Loi du salaire minimum. Aujourd'hui, notre gouvernement fait le choix d'améliorer constamment les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs, tout en préservant l'équilibre dans la compétitivité de nos entreprises. Dans le présent numéro de la revue *Regards sur le travail*, le ministère du Travail fait le point sur cette loi, notamment sur l'influence qu'elle a eue dans la vie des familles québécoises.

Je tiens à remercier sincèrement les artisanes et artisans de ce numéro qui, nul n'en doute, alimentera notre réflexion collective sur le sujet.

Lise Thériault

Mot du sous-ministre



Politique publique fort répandue dans les pays industrialisés, celle concernant le salaire minimum tend, entre autres objectifs, à maintenir le pouvoir d'achat des bas salariés, à redistribuer la richesse et à valoriser le travail des femmes rémunérées à ce taux beaucoup plus souvent que les hommes.

Depuis quelques années au Québec, la hausse du salaire minimum constitue un volet important des politiques gouvernementales en vue de trouver un juste compromis entre l'emploi, l'incitation au travail et le revenu des plus démunis. Cette réalité a incité le ministère du Travail à approfondir ses recherches sur le sujet et à stimuler les échanges avec plusieurs partenaires, comme en témoigne le contenu de la présente édition spéciale de la revue *Regards sur le travail*. Je tiens à préciser que

les collaborateurs externes ayant contribué à sa rédaction sont entièrement responsables de leurs propos et que le Ministère ne saurait endosser les idées qu'ils expriment. Toutefois, il est certes dans l'intérêt de tous de favoriser le débat le plus large et le plus ouvert possible sur cette question.

Je suis heureux de vous présenter le fruit de cette fructueuse collaboration entre le milieu de la recherche universitaire et celui d'organismes et ministères du gouvernement du Québec.

Bonne lecture!

Jocelin Dumas